

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Van Zanten, A. (2008). *Dictionnaire de l'éducation*. Paris, France : Presses universitaires de France

par Renald Legendre

Revue des sciences de l'éducation, vol. 36, n° 2, 2010, p. 590-591.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/044519ar>

DOI: 10.7202/044519ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

positionnement important et un travail considérable, mais tout à fait faisable. Je ne pense pas que les parents aient besoin d'un autre livre de recettes du type [...] *si votre enfant n'a pas fait telle ou telle chose, voici ce qu'il faudrait faire*. Il me semble qu'on gagnerait à proposer aux parents une démarche de clarification de leur approche disciplinaire, des explications claires sur les avantages de la responsabilisation et des outils concrets, dont la provenance est clairement identifiée, pour qu'ils s'approprient l'acte de la discipline; ils sont tout à fait en mesure de le faire.

CATHERINE LANARIS

Université du Québec en Outaouais

Van Zanten, A. (2008). *Dictionnaire de l'éducation*. Paris, France: Presses universitaires de France.

Est-ce un dictionnaire? Ou un collectif d'états de la question? Quelle que soit la perception que le lecteur en aura, l'ouvrage constitue néanmoins une parution fort intéressante. Deux cents entrées s'étalent, de l'*Administration* à la *Violence scolaires*. Autant de chercheurs présentent des articles basés sur leurs revues de la documentation. Les monographies respectent une structure similaire: genèse des concepts, perception et problématique actuelles, incidences et conclusions.

Les choix éditoriaux assurent une unité à l'ouvrage sous la direction d'Agnès van Zanten, membre de l'Observatoire sociologique du changement et auteur de quatre volumes à l'intersection d'*Éducation et société*. Il ne faut donc pas s'attendre à des précisions autres que sociologiques sur des thèmes majeurs tels *Éducation*, *Apprentissage*, *Sciences de l'Éducation* (la sociologie étant une discipline limitrophe et contributive à l'éducation... et non l'un de ses sous-domaines majeurs!) ainsi qu'à propos du sempiternel flou entre *Pédagogie*, *Didactique* et *Curriculum*.

L'Éducation y est donc définie dans la vision restreinte d'Émile Durkheim, sociologue et professeur français de pédagogie du XIX^e siècle. La définition téléologique, bien que nettement insuffisante, hier comme aujourd'hui, est formulée ainsi: *Socialisation méthodique des nouvelles générations*. Et pour réduire davantage le spectre, on se focalise exclusivement sur la formation initiale, de ses débuts à la fin de l'enseignement secondaire.

Bien que l'on observe un effort de diversité internationale dans les brèves bibliographies de certains articles, la coloration de l'ouvrage est nettement *française de France*. La vaste majorité des références et des auteurs des monographies proviennent de l'Hexagone (plus des trois quarts...). La Suisse suit avec 10% et la Belgique, avec 5%. Pour ce qui est des auteurs québécois, on compte deux élus (Pierre Doray, sociologue de l'Université du Québec à Montréal, et Claude Lessard, administrateur et éducateur-chercheur de l'Université de Montréal). Leur excellente contribution occupe une place infime de moins de 1% dans l'ensemble des auteurs, au même titre que l'Espagne, un peu plus que l'Italie, le Brésil, la Grèce et le Portugal, mais quatre fois moindre que les États-Unis et l'Angleterre réunis.

Reynal Sorel a colligé un index qui permet de *circuler* entre les différentes contributions. Les auteurs auraient dû lui signaler nombre d'autres thèmes importants que recèlent leurs articles. À ce titre, un index enrichi ainsi qu'une table des auteurs et des noms propres s'avèreraient très utiles.

En somme, ce *Dictionnaire de l'éducation*, différent des autres dans le fond et la forme, aurait pu s'intituler plus justement *Sociologie de l'Éducation, états français de la question*. Peu importe néanmoins la lentille particulière adoptée, cet ouvrage comprend un grand nombre de synthèses de qualité. Sans aucun doute, un tel volume mérite d'occuper une place de choix dans la bibliothèque de chaque éducateur, voisin d'autres *dictionnaires*, tous étant des outils complémentaires.

En souhaitant que nos *cousins français* manifesteront à l'avenir davantage d'ouverture et d'accueil envers les chercheurs, les auteurs et les ouvrages du Québec... L'ouvrage précité atteste une fois de plus que les travaux québécois, généralement plus inspirés de publications internationales, enrichiraient significativement les données de la Francophonie.

RENALD LEGENDRE
Université du Québec à Montréal